

Délibération portant approbation du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2025-2027

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Sur proposition de la directrice de l'Ensib et du directeur général des services.

Le Conseil d'Administration réuni le 11 décembre 2025 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2025-2027**, annexé à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice :	21
Quorum de présence :	17
Votes exprimés :	21
Dont	
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 11 décembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration


M. Marc BERGÈRE

La Directrice


Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance
2025-2027





Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2025-2027

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, représenté par
Monsieur Philippe BAPTISTE, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
d'une part

et

L'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, représentée par
Madame Nathalie MARCEROU-RAMEL, directrice
d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace et l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage et l'affirmation de la signature de l'établissement.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 220 000 € pour la période 2025-2027. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 46% en 2025 ;
- Un complément de 30% en 2026 ;
- Un solde de 24% en 2027.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance - 2025-2027
ENSSIB
Financement
220 000 €
(Sur 3 ans, 46% en 2025 ; 30% en 2026 ; 24% en 2027 sous réserve de l'atteinte des objectifs)

	Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2027	Part du financement MESR par objectif
Pilotage de l'offre de formation				39%
● Proposer une nouvelle offre de formation en gouvernance responsable des données (GRD)	● Nombre total d'apprenants formés annuellement en gouvernance responsable des données (GRD)	6	56	
Recherche et Innovation				
● Augmenter le nombre de dépôt de projets ERC	● Indicateur national commun Nombre de projets ERC déposés en tant que Host Institution (données cumulées sur 3 ans)	0	1	
● Augmenter le nombre de dépôt de projets ANR	● Nombre de projets ANR déposés	0	2	
● Renforcer la participation de l'ENSSIB à des projets sur des appels du pilier 2 du programme Horizon Europe (cluster 2 SHS)	● Nombre de projets collaboratifs déposés dont l'ENSSIB est partenaire	0	1	
Transition écologique et développement soutenable				37%
● Sensibiliser les étudiants et les personnels aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable	● Part des étudiants et des personnels formés aux enjeux de TEDS	50%	100%	
● Réduire la consommation énergétique du bâtiment	● Réduction de la consommation énergétique du bâtiment (-5%/ an)	689,1 MWh	591 MWh	
Gestion et pilotage				24%
● Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés	● Mise en place du SI décisionnel	à réaliser	Réalisé	

L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) promeut depuis sa création un modèle original de grande école de service public et d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

De par son statut et ses activités, l'Enssib est l'une des grandes écoles francophones en sciences de l'information, des bibliothèques et en histoire de l'imprimé. Dans un paysage marqué par des évolutions technologiques de plus en plus rapides et de forts enjeux sociétaux, qu'il convient de savoir analyser et anticiper, son rôle consiste à accompagner les mutations des métiers auxquels elle forme.

Dans les prochaines années, l'école devra mener à bien les transformations engagées, notamment la réforme du statut et de la formation des conservateurs, qui se traduira par la refonte du décret statutaire, et conforter l'implication de l'Enssib en faveur des politiques publiques à l'oeuvre dans ses domaines : Science ouverte, enjeux informationnels et lutte contre la désinformation, attractivité de la fonction publique, responsabilité sociétale et environnementale, ... Pour ce faire, l'école renforcera les interactions entre les trois pôles de son projet scientifique (Formation, recherche et valorisation) et poursuivra la modernisation de son pilotage et de sa gestion (notamment en matière numérique et RH), afin de se positionner sur l'opportunité d'un passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Le projet d'établissement EXPERT2026 et le contrat quinquennal 2022 – 2026 fixent les différents objectifs et jalons que l'Ecole souhaite atteindre pour mener à bien ces transformations.

L'enseignement et la formation sont placés au cœur du projet scientifique de l'établissement associant formation, recherche et diffusion des savoirs professionnels et scientifiques. À travers son contrat, l'Enssib entend développer son offre de formations spécialisées au-delà du niveau « post licence » en direction du seul champ des professionnels de l'information qui est aujourd'hui le sien : selon plusieurs voies qui sont l'élaboration de formations dans des domaines émergents, leur diffusion auprès du secteur public dans son ensemble et du secteur privé, la recherche de certifications et l'approche par compétences, le développement de partenariats internationaux.

La recherche menée à l'Enssib, en matière de sciences de l'information, bibliothèques, histoire de l'imprimé et des bibliothèques, s'appuie sur les activités de ses deux laboratoires de recherche en histoire de l'imprimé (Centre Gabriel Naudé – 22e section) et en sciences de l'information et de la communication (Elico – 71e section). Pour autant, après avoir structuré sa politique de la recherche en 2021, l'Enssib souhaite en renforcer la cohésion interne en promouvant des projets transversaux (revue de recherche *Balisages*, désormais qualifiante, valorisation renforcée des publications et des projets, organisation d'événements scientifiques). Cette stratégie, qui s'efforce d'impliquer les deux sections représentées, prévoit un portage de thématiques communes (telles que la lutte contre la désinformation), une inscription dans les principes de la Science ouverte, une recherche accrue de subventions aux niveaux national et européen, un renforcement des collaborations avec des institutions étrangères homologues et la structuration d'un projet doctoral.

Dans la continuité du dialogue de performance (DP) 2024, le présent COMP décline les trajectoires fixées au sein du contrat quinquennal 2022 – 2026 et du projet d'établissement de l'Enssib à travers les 3 objectifs obligatoires et un objectif supplémentaire facultatif :

- Développement de l'offre de formation en gouvernance des données, intégration de l'Intelligence artificielle et déploiement de l'approche par compétences (APC) (objectif 1) ;
- Renforcement de sa politique et de ses partenariats en matière de recherche (objectif 2) ;
- Déclinaison de la trajectoire TEDS à travers le schéma directeur « développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » (SD DD&RSE) 2024-2030 (objectif 3) ;
- Modernisation de l'environnement numérique et du pilotage des ressources humaines (RH) - *en vue d'un éventuel passage aux responsabilités et compétences élargies – RCE* - (objectif 5).

Principal enjeu des 3 prochaines années ou principale difficulté à laquelle l'établissement doit faire face dans les 3 prochaines années.

L'Enssib va s'inscrire en 2024-2025 dans une démarche d'évaluation et d'accompagnement pour un éventuel passage aux RCE, dossier qui constitue un réel enjeu pour l'établissement. Si le Conseil d'administration valide une telle orientation, après avis favorable du ministère, le pilotage et la gestion de l'établissement devront évoluer durant les 3 années à venir et intégrer les nouvelles marges de manœuvre ainsi offertes.

Focus : L'essentiel de l'objectif « Pilotage de l'offre de formation »

Établissement reconnu pour les formations (statutaires, masters, diplômes d'établissement, offre de FTLV) qu'il dispense dans ses domaines de spécialité, l'Enssib projette d'élargir à la fois le contenu de ses formations et le cercle des publics qui en bénéficient, en développant une nouvelle offre de formations initiales et continues en matière de gouvernance des données. Cet objectif de développement s'appuie sur une étude stratégique qu'elle a menée en 2021 – 2022 et sur l'étude plus récemment conduite par le MESR auprès de 1300 répondants sur les métiers de la donnée, portée par son Chief data and software officer, Mme Isabelle Blanc. Cette dernière étude a révélé l'absence de formations adaptées en matière de donnée, notamment pour les professionnels non informaticiens, alors que la donnée revêt désormais une valeur stratégique pour toute organisation ou entreprise, tandis que celle conduite par l'Enssib mettait en évidence le potentiel de l'École pour proposer ce type de formations.

L'ouverture de l'offre de formation de l'Enssib à des domaines émergents suppose une veille constante sur les facteurs d'évolution possible des métiers visés : celle-ci s'effectue à travers deux programmes transversaux mis en place en janvier 2023, « Données et Science ouverte » et « Prospective métiers et compétences ». Le principal facteur d'évolution détecté est celui de l'intelligence artificielle, son impact à venir sur les métiers de l'information et des bibliothèques s'avérant certain, mais encore difficile à cerner. A travers des partenariats nationaux (avec l'université Sorbonne nouvelle, notamment), l'Enssib s'efforce d'acculturer ses équipes et les professionnels qu'elle forme aux enjeux de l'IA afin d'accompagner les transitions à venir.

La mise en œuvre de nouvelles formations en gouvernance responsable des données (modules et diplôme d'établissement) s'accompagnera de l'intégration progressive de l'IA (outil pédagogique, impact éthique, transformation métiers, modules de formation). Ces axes de développement bénéficieront également aux formations existantes.

Cette évolution de l'offre de formation est l'occasion d'accélérer le déploiement de l'APC pour l'ensemble des formations. L'approche par compétences a en effet guidé la conception des formations en gouvernance responsable des données, elle s'avère particulièrement appropriée à l'accueil d'apprenants en formation continue ou en reprise d'études. Déployée de manière large dans les formations déjà en place à l'Enssib, aussi bien en master qu'en formation tout au long de la vie, elle permettra de développer l'aspect professionnalisant des formations, tout en préservant l'apport académique orienté vers la recherche.

Éléments de diagnostic

Diagnostic 1 : Capacité de pilotage de l'offre de formation / L'établissement indiquera notamment les indicateurs et critères qu'il retient et qui permettent le pilotage de l'offre de formation (insertion professionnelle, taux de réussite, effectifs, besoins du territoire, soutenabilité, etc.). Il pourra illustrer ce qui a déjà été fait, les indicateurs dont il dispose, ceux qui manquent, les normes qu'il a déjà mises en œuvre, la façon dont ces normes irriguent déjà la communauté...

De par son statut, l'Enssib ne dispose pas de commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). L'ensemble des décisions relatives à ses formations est voté par son Conseil d'administration. Le Conseil scientifique peut également être consulté au sujet des évolutions relatives au champ de formation. En 2016, l'Enssib a créé une commission pédagogique, structure informelle composée des enseignants-chercheurs, des enseignants de l'école, ainsi que des cadres de l'équipe fonctionnelle de la direction des études : elle se réunit environ trois fois par an pour examiner toute question relative à l'organisation et l'évolution des formations et à la vie étudiante.

L'ensemble des formations dispensées, y compris les stages de formation continue, est rattaché à la direction des études et des stages de l'Enssib. Cette direction assure, pour chacune d'elles, un lien permanent entre les niveaux institutionnel et opérationnels. Membre du comité de direction de l'Enssib, elle veille à ce que la stratégie de formation soit cohérente avec celle de la recherche et de la valorisation, directions également représentées au sein de ce comité.

Le comité de direction élargi est un autre outil de coordination interne, puisqu'il réunit tous les enseignants de l'école et tous les cadres de l'Enssib dont ceux de la direction des études, qui sont ainsi associés aux discussions relatives à la stratégie de formation et à l'ensemble des projets développés par l'Enssib.

L'adéquation des formations proposées avec les besoins des communautés professionnelles est étudiée à travers les enquêtes d'insertion (indicateur SP+ n°3) pilotés par le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle (BSIP) et lors des nombreux contacts entre les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les établissements publics ou privés qui accueillent les étudiants en stage. Les conseils de perfectionnement (masters, diplôme d'établissement) et de professionnels (formations statutaires, formation continue) permettent également de prendre en compte les avis des formés et de leurs futurs employeurs, et de réfléchir aussi bien à l'évolution des métiers qu'à la nécessaire adaptation des formations (indicateur 6.2 du contrat quinquennal). Ce pilotage s'appuie sur l'évaluation des formations par les apprenants, mise en place de manière harmonisée au sein de l'ensemble des formations fin 2023 (jalón 4 du projet d'établissement).

Enfin, l'établissement apporte une attention particulière au développement de ses ressources propres (jalón 15 du projet d'établissement), notamment à travers le suivi des publics payants de la FTLV (indicateur 2.1 du contrat quinquennal).

Depuis plusieurs années, l'Enssib s'est engagée dans une démarche prospective sur l'évolution des métiers et des compétences dans son champ professionnel visant à faire évoluer son offre de formation (suppression d'un parcours de Master en 2023), à identifier les métiers d'avenir et anticiper les champs de compétences émergentes ou en tension dans son domaine, en particulier la gouvernance et la gouvernance responsable des données. Elle s'appuie pour cela sur une mission interne et un programme transversal, ouvert à l'ensemble de l'équipe, « Prospective métiers et compétences ».

Diagnostic 2 : Démographie étudiante / Anticipation de la démographie étudiante à venir et conséquences concrètes que l'établissement en tire

Le nombre de places offertes aux concours de la filière bibliothèque et donc aux formations statutaires délivrées par l'établissement ne dépend pas de l'Enssib mais du MESR ; l'établissement n'est pas consulté sur ce point. Concernant l'offre de places en master et diplôme d'établissement, l'Enssib forme de petites cohortes, à des fonctions et métiers très spécialisés. Elle s'efforce plutôt de suivre, notamment à travers son programme transversal « Prospective métiers et compétences », les besoins qui se développent de professionnels formés aux métiers de l'information et de la donnée.

Une baisse de la démographie étudiante est anticipée à l'horizon 2030. L'Enssib sera vigilante en cas de diminution du nombre de candidatures en master ou diplôme d'établissement, mais elle semble pour le moment relativement protégée face à cette évolution : elle accueille de petits effectifs, elle a diversifié son offre de formation pour la rendre attractive (développement de l'apprentissage notamment), elle organise de nombreuses actions de communication pour faire connaître son offre (salons étudiants, communication numérique, etc.).

Diagnostic 3 : Analyse de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle / Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter ou d'y remédier

Le taux de réussite en master à l'Enssib constaté sur les deux dernières années universitaires complètes (2021-2022 et 2022-2023) est de 85% en moyenne pour l'obtention du master « Histoire – Civilisations – Patrimoine » et du master « Sciences de l'information et des bibliothèques ». Le master « Humanités numériques » atteint même les 100% de réussite, mais il faut prendre en compte ses petits effectifs. De même, le taux de réussite en M1 (passage M1 – M2) est à plus de 90% et le nombre d'abandon en cours de formation est d'environ 2 par an, tous masters confondus. Cette situation très favorable s'explique à la fois par la motivation et le bon niveau des étudiants sélectionnés, mais aussi par la qualité de la formation proposée par l'Enssib d'un point de vue pédagogique.

Les taux d'insertion professionnelle sont mesurés chaque année pour les masters et sont publiés régulièrement sur le site web de l'Ecole. La dernière enquête réalisée en 2023 porte sur les promotions 2019-2020, 30 mois après leur sortie, et 2020-2021, 18 mois après leur sortie. Après dix-huit mois, le taux atteint en moyenne 87%, et 90% à trente mois. Ces taux d'insertion élevés sont favorisés, pour le master « Sciences de l'information et des bibliothèques », par la possibilité pour les étudiants de suivre leur M2 en alternance. Au-delà de ces chiffres, l'insertion professionnelle se traduit de diverses manières ; certains étudiants trouvent un emploi dans le secteur public ou privé dans le domaine de la gestion de l'information et de la documentation (archiviste, chef de projet AMO, consultant, bibliothécaire, etc.). D'autres s'orientent vers la recherche, grâce à un contrat doctoral, ou s'engagent dans la préparation de concours. L'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants montre donc des résultats satisfaisants en ce qui concerne le taux d'insertion et les débouchés obtenus, conformes aux objectifs de formation. L'insertion professionnelle est un sujet régulièrement abordé dans les différents conseils de perfectionnement des formations.

Description de l'objectif / Rappeler brièvement quelles évolutions ont déjà eu lieu et celles qui se dessinent déjà / L'objectif poursuivi doit, plutôt qu'une liste de formations, venir appuyer le pilotage et répondre aux principaux enjeux identifiés précédemment.

Dès 2024 - 2025, l'Essib proposera une nouvelle offre de formation continue puis initiale en gouvernance responsable des données. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il s'agira d'investir un domaine des sciences de l'information dans lequel elle a des compétences et qui peut lui permettre d'augmenter ses ressources propres. Depuis plusieurs années, l'établissement se prépare également à relever le défi de l'intelligence artificielle (IA) : malgré un échec à l'appel à projets *Émergence*, auquel elle avait répondu avec la BnF fin 2021, l'Essib reste convaincue de la nécessité de proposer une formation destinée à acculturer les professionnels des bibliothèques et de la documentation aux enjeux de l'IA. Dans cette perspective, elle est partenaire d'un projet de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » avec l'Université Sorbonne nouvelle : INTEGRIA (lettre d'intention déposée le 25/07/2024). Ce projet vise à apporter aux étudiants et élèves des établissements partenaires une meilleure compréhension du fonctionnement de l'IA ainsi que des compétences pratiques pour son application (voir ci-dessous).

Enfin, durant les années à venir, la direction des études reprend l'important chantier, initié en 2019, de l'approche par compétences (APC). Déjà mené pour un diplôme d'établissement mais pas pour les mentions de master, il constituera un axe essentiel de ce COMP 2025 - 2027. Dans ce cadre, la campagne de renouvellement des accréditations, pour 2027, conduira à faire évoluer les maquettes de master.

Liste des Formations

L'Essib dispense deux formations statutaires, deux diplômes d'établissement, une offre de stages de FTLV (89 stages en 2023, 9571 heures de formation pour 1170 stagiaires formés). En 2022 – 2026, elle est accréditée ou co-accréditée pour 4 mentions de master. Les trois parcours de deuxième année de sa mention « Sciences de l'information et des bibliothèques » sont ouverts à l'alternance.

Formations sans évolution notable

Formation statutaire :

- Formation initiale des bibliothécaires de l'Etat et de la Ville de Paris (durée = 6 mois ; non diplômante).

Master :

- Mention « Information – communication » : l'Essib est co-accréditée pour cette mention mais n'y inscrit pas d'étudiants.

A – transformation

1 – formations récemment transformées

Formation statutaire :

- Diplôme de conservateur de bibliothèque (durée = 18 mois ; diplômante : diplôme de conservateur de bibliothèque)

Transformation en cours : cette formation intègre progressivement, depuis le 1/01/2024, les 6 modules et les journées du tronc commun de la haute fonction publique coordonné par l'Institut national du service public (INSP) ; cette intégration sera achevée au cours du premier semestre de l'année 2025. Elle comprend une véritable mise en perspective des modules aux enjeux professionnels traités par le diplôme de conservateur de bibliothèque.

Masters :

- Mention « Humanités numériques » (HN) : l'Ensib est co-accréditée pour cette mention.
- Mention « Histoire, civilisations, patrimoine », parcours « Cultures de l'écrit et de l'image » (HCP – CEI) : l'Ensib est co-accréditée pour cette mention.

Transformation en cours : à la rentrée universitaire 2024, la mention HN devient accessible en double diplôme avec la mention HCP – CEI.

Diplômes d'établissement :

- Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation - COBD (durée = 1 an)
Transformation réalisée récemment : ce diplôme a été ré-inscrit au RNCP le 25/11/2022, pour 3 ans. À cette occasion, son référentiel de compétences a été revu selon une démarche APC.

2 - formations à transformer dans les années à venir

Diplômes d'établissement :

- Diplôme universitaire en Sciences de l'information et des bibliothèques (durée = 1 an ; diplôme international dispensé avec l'Université Senghor d'Alexandrie, la bibliothèque d'Alexandrie et la Bibliothèque nationale de France ; non ouvert depuis 2023 car en attente d'une nouvelle convention de partenariat).
Son référentiel de compétences et de formation devra ensuite évoluer.

Masters :

- Développer l'APC et revoir les référentiels des masters.

B – création

1 – formations récemment créées

Modules de formation continue en gouvernance responsable des données (GRD) pour l'année 2024-2025.

2 - formations à créer dans les années à venir

Diplôme d'établissement en gouvernance responsable des données (GRD) pour l'année 2025-2026.

C – fermeture

1 – formations récemment fermées

Masters :

- Mention « Sciences de l'information et des bibliothèques » : l'Ensib est seule accréditée au sein de la ComUE Université de Lyon pour cette mention. Fermeture à la rentrée universitaire 2023 – 2024 d'un des 4 parcours de deuxième année, le parcours « Publication numérique » (SIB-PUN).

2 - formations à fermer dans les années à venir

Aucune nouvelle fermeture n'est envisagée.

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières et ceux concernés par les transformations/suppressions ci-dessus

A terme, 20 étudiants sont visés en Diplôme d'établissement GRD et 24 personnes formées pour les modules courts GRD.

Les transformations envisagées n'ont en principe pas d'impact sur les effectifs. Il n'y a pas de suppression de formation envisagée. Le diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques, qui accueille 12 étudiants, est pour le moment en suspens du fait d'une convention de partenariat pas encore renouvelée.

Le parcours de master SIB-PUN fermé en 2023 accueillait une moyenne de 8 étudiants par an.

Articulation éventuelle avec l'AMI CMA

Articuler les demandes formulées dans le cadre du COMP avec celles portées dans le cadre de France 2030 (AMI CMA passés ou à venir). Tout projet déposé dans le cadre de cet AMI devra s'inscrire dans les objectifs « formation » du COMP. A cet égard, l'avis d'opportunité porté par le MESR pour les futurs projets de l'AMI CMA s'appuiera sur les éléments inscrits dans le COMP.

L'Ensib est partenaire du projet de l'AMI CMA « INTEGRIA Intégrer l'IA dans les formations en ALL – SHS », déposé durant l'été 2024 (dossier n° 19182644).

Le projet INTEGRIA est porté par l'université Sorbonne Nouvelle. Il réunit un consortium d'institutions d'enseignement supérieur (Ensib, Learning Planet Institute), une institution de recherche (INRIA), des représentants des EdTech et des associations intervenant dans la médiation scientifique et technique. INTEGRIA s'articule autour de trois axes : intégrer l'IA dans les cursus en ALL-SHS, enseigner les ALL-SHS avec l'IA, exercer les métiers des ALL-SHS à l'ère de l'IA.

Focus : L'essentiel de l'objectif « Recherche et innovation »

Depuis le 01/09/2025, l'Enssib accueille une équipe de 5 professeurs des universités, 5 maîtres de conférences et 4 MCF associés. 14 thèses (dont 8 au sein des laboratoires rattachés) sont dirigées par les 8 personnes habilitées à diriger des recherches. Sa stratégie de recherche s'articule notamment autour des activités de ses deux laboratoires de recherche en histoire de l'imprimé (Centre Gabriel Naudé – 22e section), dont elle est seule tutelle, et en sciences de l'information et de la communication (ELICO – 71e section), dont elle est co-tutelle avec Sciences Po Lyon et les universités Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3. Elle contribue aux programmes de recherche du site Lyon Saint-Etienne (Maison des Sciences de l'homme de Lyon Saint-Etienne ; Institut d'histoire du livre ; GIS IXXI ; etc.).

Dès 2021, l'Enssib s'est efforcée de corriger le manque de formalisation constaté par le Hcéres de sa politique scientifique en engageant, sous la responsabilité du directeur de la recherche et en concertation avec les membres de ses conseils, un important chantier de cadrage de cette politique autour de deux orientations principales : « spécialisation et transversalité », « temporalités et concepts / objets ». Elle a également renforcé ses outils de valorisation scientifique, et notamment la revue de recherche *Balisages*, publiée en accès ouvert, selon un modèle de financement « Diamant ». La cohésion interne de la recherche a été développée par un programme d'événements impliquant les enseignants-chercheurs de l'école et assurant une meilleure visibilité aux projets de recherche. Les trois contrats doctoraux accordés par le MESR entre 2023 et 2025, en cours d'attribution, font l'objet d'un co-encadrement entre des professeurs des deux sections CNU représentées et les dossiers de demandes de financements externes se développent. D'autres chantiers sont également en cours, comme la création d'une journée de la recherche de l'Enssib (deuxième semestre 2024) pour communiquer de manière plus effective sur l'activité des chercheurs ou le développement d'un programme de chercheurs invités plus ambitieux.

L'Enssib a également pris en compte la recommandation qui lui était faite de collaborer davantage aux infrastructures et réseaux de recherche, tant au niveau national qu'international.

Durant la période à venir, l'Enssib va renforcer encore la cohésion interne de sa recherche en promouvant des projets transversaux. A travers des dossiers de demande de subventions et le montage de projets européens dans ses domaines de spécialité, elle cherche à jouer un rôle central, d'animation d'un réseau d'excellence de renommée internationale (projet ERC en cours de dépôt). Elle espère ainsi pouvoir renforcer sa visibilité et son attractivité sur le plan national et international, mais également mieux se positionner dans la structuration académique du site lyonnais en cours de redéfinition au sein de la ComUE.

Signature scientifique de l'établissement**L'établissement présente ses priorités de recherche et d'innovation.**

L'orientation de la recherche effectuée par les enseignants-chercheurs de l'Enssib s'articule tout d'abord autour des axes stratégiques des deux centres de recherche de l'établissement : ELICO (71e section) et le Centre Gabriel Naudé (22e section). Cependant, au cours des dernières années, des axes de recherche partagés ont émergé des travaux des chercheurs et des événements organisés à l'Enssib.

Le premier d'entre eux porte sur le thème de la désinformation. Ce sujet a fait l'objet de deux numéros thématiques dans la revue de recherche de l'Enssib, *Balisages*, dirigés par des professeurs des deux sections. Ces recherches ont également mené à l'organisation d'événements dans lesquels spécialistes en sciences de l'information et de la communication et historiens ont collaboré. La transversalité de cette recherche à l'Enssib est démontrée par le travail entrepris autour de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) depuis plusieurs années, avec un site internet dédié ainsi que des actions menées dans des bibliothèques. Pour renforcer la recherche dans ce domaine, un contrat de thèse a également été orienté sur ce sujet.

Un second axe de recherche de l'Enssib porte sur la question des anthologies. La manière dont les données sous toutes leurs formes, qu'elles soient imprimées ou numériques, sont collectées et organisées par les utilisateurs et lecteurs ouvre la possibilité de comprendre comment elles sont appréhendées et utilisées. Cet axe a une forte orientation internationale, notamment à travers le projet *Sammelband 15-16* qui réunit un groupe d'une trentaine de chercheurs en une douzaine de pays différents. Actif depuis plusieurs années, le projet a organisé plus de dix événements internationaux à travers l'Europe, grâce notamment à des subventions internationales et locales. Une demande de

subvention ERC dans ce domaine est en préparation. Les chercheurs en SIC participent à cet axe en travaillant sur l'utilisation de données numériques autour du thème des anthologies avec un partenaire international. Dans ce cadre, il est envisagé de mettre en place une demande de subvention ANR.

Ces deux axes fédèrent des chercheurs des deux laboratoires autour de thèmes transversaux qui impliquent aussi plus largement l'Enssib, au-delà des seuls enseignants-chercheurs (programmes transversaux « Données et science ouverte (DSO) » et « Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) »).

Méthode et pilotage de la stratégie de recherche et innovation

L'établissement présente sa méthodologie de construction et de pilotage de sa stratégie recherche (tant pour ses unités propres que pour ses unités en mixité) et innovation. Cette présentation inclut le pilotage de la stratégie de la recherche avec les composantes et les unités de recherche.

Faisant suite à la recommandation formulée par le Hcéres, une politique de la recherche a été adoptée en 2021. Construite autour de plusieurs objets transversaux impliquant à la fois les sections « Histoire » et « Sciences de l'information et de la communication », elle porte sur les données et les anthologies. Cette politique doit maintenant s'incarner dans des projets communs. La revue de recherche *Balisages*, créée en 2019 selon un modèle éditorial « Diamant », vient de rejoindre la plateforme OpenEdition Journals. Le laboratoire propre à l'Enssib, le Centre Gabriel-Naudé, relancé par son nouveau directeur, offre une base solide pour monter des projets de recherche, qu'il s'agisse de dossiers pour bénéficier de financements de l'Agence nationale de la recherche ou de l'European Research Council. La direction de l'Enssib maintiendra la politique qui est la sienne depuis plusieurs années : un soutien aux projets de la recherche, dans un respect total de la liberté académique des enseignants-chercheurs de l'établissement, mais aussi une incitation forte à rechercher des financements, à s'investir dans des sujets communs (lutte contre la désinformation) et à gagner une visibilité internationale.

L'équipe d'enseignants-chercheurs collabore autour d'un séminaire de recherche et de la formalisation d'axes communs. Le Conseil scientifique de l'école dispose de crédits annuels lui permettant de financer des projets innovants ou le soutien à publication, ainsi que le montage de séminaires de recherche portés par les enseignants-chercheurs. L'Enssib propose un programme annuel de chercheurs et chercheuses invité.es autour de projets nationaux et internationaux validés, projets qui peuvent prendre la forme de réponses à des appels à projets (en lien avec la mission en charge des Relations Internationales).

Les services à la recherche, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs, comprennent : la gestion administrative de la direction et des projets liés à la recherche, la gestion de projets éditoriaux et d'appui à la recherche, la promotion de la revue de recherche en accès ouvert *Balisages*, le pilotage du portail Hal de l'Enssib, la préparation du Conseil scientifique et des projets et séminaires soutenus par ce conseil. Des missions viennent appuyer la cellule recherche : relations internationales, référente Science ouverte, mission en charge du développement des projets et partenariats, mission « EMI ».

Le travail des enseignants-chercheurs est facilité par la mise en place d'une cellule de la Recherche, sous la responsabilité du Directeur de la Recherche, composée d'un ingénieur de recherche, une conservatrice des bibliothèques et une assistante. Leur rôle est d'accompagner les demandes de subvention et les projets qui en résultent, ainsi que d'assurer le partage des résultats et des données de la recherche en lien avec la référente Science ouverte de l'établissement.

Modalités de coordination avec les partenaires pour l'élaboration du COMP

L'établissement décrit le mode d'association des Organismes Nationaux de Recherche (qui seront cosignataires des COMP) à la préparation du projet.

L'établissement n'a pas d'association avec des ONR.

Décrire succinctement les objectifs recherche et innovation (contexte, mise en œuvre)

Les données chiffrées sont à inscrire uniquement dans la rubrique « Plan de financement » (ci-dessous)

Parmi les objectifs proposés, un sera consacré à la participation de l'établissement aux financements européens et plus particulièrement aux appels d'offres ERC. Un objectif de dépôt ERC est attendu.

L'Enssib a participé au réseau de recherche européen « Sammelband 15-16 » en 2022 et 2023. Par ailleurs, l'établissement a rejoint le réseau mondial des écoles de l'information « ischools » en 2023 (adhésion permettant entre autres de développer le réseau de recherche au niveau européen, avec les autres partenaires).

Outre la participation de certains enseignants-chercheurs à des projets ANR externes, des demandes de subvention pour des appels à projets de l'ANR sont en cours de construction : projet de conception « Explicit : Accompagnement des chercheurs à l'open science par un outil d'exploration d'annotation » ; projet sur les anthologies. Par ailleurs, une demande de subvention European Research Council Advanced Grant « projet Sammelband 15-16 » est également envisagée pour 2025-2027.

Par ailleurs, le nombre de doctorants, fixe en 2022 et 2023, va progresser avec la poursuite de la mise en place de contrats doctoraux (2 au titre de 2023-2024 et 3 sont prévus d'ici 2025) et la volonté de mieux intégrer les doctorants à la vie de l'établissement.

Focus : L'essentiel de l'objectif « Transition écologique et développement soutenable »

L'Enssib a inscrit les enjeux de TEDS dans son projet d'établissement et son contrat quinquennal 2022 – 2026. Avec son schéma DD&RSE (en cours d'élaboration), l'école structure et formalise son engagement dans la mise en œuvre des politiques nationales en faveur de la transition écologique et du développement soutenable (Plan Climat Biodiversité du MESR, Services publics écoresponsables, mise en œuvre des cadres réglementaires).

Le schéma directeur DD&RSE 2024-2030 de l'Enssib vise à inscrire cette trajectoire TEDS dans une dynamique transversale et responsable à travers l'ensemble de ses activités et de ses missions, avec une attention portée à la valeur ajoutée de l'établissement dans son champ de connaissances.

Diagnostic : Schéma directeur pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE) / L'établissement présentera succinctement les grandes lignes de son SD DD&RSE et/ou, le cas échéant, ses évolutions en cours

Le schéma DD&RSE de l'Enssib (adopté en mars 2025) intègre dans sa rédaction les axes préconisés par le Label DDRS (référentiel national). Les actions envisagées ou déjà mises en œuvre par l'établissement sont complémentaires entre elles et ciblent la décarbonation des activités, la transition énergétique, la gestion environnementale, la politique sociale, le développement de connaissances et la formation (agents, étudiants, professionnels) :

- **Réduction de l'empreinte environnementale.** Mise en œuvre : bilan carbone et audits, plan de sobriété énergétique (baisse de - 9,7% de consommation énergétique annuelle pour 2023), gestion économe des flux, mesures d'isolation et d'optimisation des locaux, intégration des questions environnementales et de biodiversité au pilotage du patrimoine immobilier, adaptation des usages individuels et collectifs (numérique, mobilité, achats) ;
- **Montée en compétence collective des savoirs et des activités au regard des enjeux de transition écologique.** Mise en œuvre : plan de formation des personnels, actions de sensibilisation (72% des personnels ont suivi un ou plusieurs ateliers DDRS en 2023 et le comité de direction a reçu une formation spécifique), recrutement et/ou déploiement de profils experts, implication et mobilisation des publics étudiants ;
- **Politique sociale.** Mise en œuvre : mobilisation des référents d'établissement (handicap, égalité, VSS, lutte contre les discriminations, démarche SP+, vie étudiante), actions de sensibilisation, attention portée aux enjeux d'inclusion, de qualité de vie au travail et de bien-être étudiant ;
- **Adaptation des enseignements, des formations, de la programmation.** Mise en œuvre : évolution des modalités et/ou des contenus pour accompagner la transformation et l'adaptation des métiers auxquels forme l'école aux défis de la transition écologique et de l'économie verte. Positionnement et valorisation des savoirs apportés par les spécialités de l'établissement dans les enjeux de TEDS (lutte contre la désinformation, rôle social des bibliothèques, médiation science et société, etc.)

Objectif poursuivi / Décrire succinctement l'objectif, son contexte et sa mise en œuvre. Les données chiffrées sont à inscrire uniquement dans la rubrique « Plan de financement » (ci-dessous)

L'Ensib est engagée dans une trajectoire TEDS depuis plusieurs années : déploiement d'un programme transversal RSE au sein de son projet d'établissement 2022-2026, nomination d'une référente DDRS membre du comité de direction (juin 2023), recrutement d'une Ambassadrice étudiante RSE (février 2024), soutien aux mobilités durables (forfait FMD, infrastructures cyclistes, bornes électriques), formation des agents aux enjeux de transition écologique (Plan annuel de développement des compétences 2023), participation à la stratégie de site de la ComUE (Cotech Transitions et Patrimoine), signature de la Charte des transitions de l'Université de Lyon (juin 2023).

Les enjeux de TEDS s'intègrent au pilotage de l'établissement et à l'élaboration de sa stratégie pluriannuelle. C'est dans ce contexte qu'ont été identifiées des actions structurantes requérant une impulsion budgétaire pour atteindre les objectifs jalons de cette transition, dans sa globalité : favoriser la décarbonation des activités, poursuivre la diminution de la consommation énergétique, optimiser la gestion environnementale, accompagner la montée en compétences des agents par le développement d'expertises métiers (réglementation, achats durables, numérique responsable, environnement et biodiversité, gestion bâimentaire durable, économie de flux), intégrer les enjeux DD&RSE dans les parcours et les formations.

Le Dialogue de performance (DP 2024) a permis de soutenir la réalisation des diagnostics (BEGES, DPE, audit énergétique) indispensables à la définition chiffrée d'objectifs structurels (SPSI, Plan de sobriété énergétique), par ailleurs prérequis pour le positionnement de l'établissement sur certains appels à projet. Le déploiement progressif du schéma DD&RSE nécessite la réalisation d'actions cibles soutenues dans le Plan de financement du COMP 2025-2027 :

- Travaux de *relamping* (éclairage : audit, étude d'implémentation, travaux et fournitures)
- Formation des personnels et des étudiants (nouveau recrutement d'un ambassadeur étudiant TEDS, actions de sensibilisation, événements thématiques ciblés, mise en œuvre du processus de transformation en faveur de la TEDS engagé par le MESR, et notamment de ses étapes 2 « acculturer et former les enseignants et enseignants-chercheurs » et 3 « intégrer la TEDS dans les disciplines et les maquettes »)
- Recrutement de profils experts : mise à disposition – MAD – avec la ComUE pour 0,2 ETP pour une assistance à l'Ensib dans son exercice de maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des opérations immobilières en lien avec le SPSI (en particulier de réhabilitation et restructuration des bâtiments ainsi que de réaménagement extérieur du site), puis accompagnement par un économiste de flux.

Focus : L'essentiel de l'objectif « Gestion et pilotage »

Alors que s'amorce la « phase 2 » de l'autonomie des universités, la question d'une autonomie renforcée pour l'Enssib, et de son éventuelle accession aux responsabilités et compétences élargies (RCE), se pose avec une certaine acuité. L'Enssib engage une démarche de passage aux RCE, qui suppose le renforcement du pilotage de gestion de ses ressources humaines (Masse salariale et GPEEC) et la modernisation de son environnement numérique (réseau, outils de travail, de gestion et d'aide à la décision).

Décrire succinctement les actions que la direction de l'établissement entend conduire pour accroître les marges de manoeuvre nécessaires au financement de sa stratégie, s'agissant en particulier :

- du développement des ressources propres ;
- de la programmation de l'utilisation de la trésorerie, articulée avec une programmation budgétaire des opérations pluriannuelles et un SPSI à jour ;
- de l'anticipation des départs à la retraite dans les 3 à 5 ans à venir, en tant que levier de transformation (offre de formation, fonctions supports ...) ;
- de l'optimisation de la politique des achats, en termes de mutualisation (infra ou inter-établissements) et de professionnalisation (acheteurs à plein temps, expression du juste besoin, sourcing ...).

L'établissement fait du développement de ses ressources propres une des priorités de son projet d'établissement EXPERT2026 (Jalon n°15) avec un objectif ambitieux de + 100 000€ en 2026 (soit une augmentation de 15-20% de ses recettes propres d'activité). Cet objectif est également décliné dans le contrat quinquennal 2022-2026 (indicateur 5).

Le SPSI de l'Enssib pour la période 2024-2028 va être validé à l'automne 2024 (en lien avec le SD DD&RSE 2024-2030). Les différents projets prévus s'inscriront dans la durée en lien avec les financements externes obtenus dans le cadre d'appels à projets. La soutenabilité budgétaire des projets patrimoniaux, notamment en intégrant la projection des chocs de trésorerie, est déterminante dans la mise en oeuvre des projets.

L'anticipation des départs en retraite a été amorcée en 2024 et va se consolider avec l'arrivée d'une responsable du pilotage de la masse salariale et de la GPEEC au sein du service RH. Des redéploiements de postes pourront s'effectuer au profit d'une organisation projetée plus performante.

La politique d'achats est déjà pleinement mutualisée (du fait de la taille de l'établissement). L'école a recours aux groupements d'achats proposés au niveau de la Direction des achats de l'Etat, de la ComUE UDL ou de l'AMUE (marchés de maintenance, de prestations d'entretien, en matière numérique, ...). Cette montée en compétences s'est opérée notamment depuis 2023 et la création d'un poste de responsable achats au sein du service financier (qui intègre également des missions d'achat responsable en lien avec le SD DD&RSE).

Diagnostic 1 : Points de progrès identifiés par le Hcéres, la Cour des comptes, l'Inspection générale

Lors de son évaluation en 2021, le Hcéres recommandait à l'établissement la poursuite de la mise en place d'outils de pilotage (par exemple pour avoir une meilleure connaissance du coût complet de l'ensemble des activités). En ce sens, l'établissement a inscrit dans son projet d'établissement des objectifs de déploiement du contrôle interne ou de comptabilité analytique et la mise en oeuvre d'un système d'information (SI) décisionnel.

Diagnostic 2 : Projection des départs à la retraite dans les 3-5 et 10 ans à venir et conséquences concrètes que l'établissement en tire

22 départs à la retraite sont projetés dans les 5 années à venir (dont 5 enseignants - 2 départs prévus en 2025) et 18 dans les 5 à 10 ans (dont 2 enseignants). La mise en place d'une GPEEC efficace permettra de maîtriser ces mouvements à venir.

Cette prévision des départs en retraite permet à l'établissement de projeter d'éventuelles réorganisations pour améliorer son pilotage et sa gestion. L'arrivée de nouveaux personnels au sein d'un établissement dont la culture professionnelle est affirmée fera l'objet d'un accompagnement spécifique, de même que la montée en compétences des équipes, à travers un plan de développement des compétences ajusté. Le passage aux RCE faciliterait la gestion des redéploiements de postes et repyramidages nécessaires. Par ailleurs, cette évolution permettra à l'école de cibler de nouvelles compétences scientifiques nécessaires pour faire évoluer les formations, en lien avec la recherche.

Objectif poursuivi / Décrire succinctement l'objectif et sa mise en œuvre. Les données chiffrées sont à inscrire uniquement dans la rubrique « Plan de financement » (ci-dessous)

Au sein du contrat d'établissement 2022 - 2026, l'école fixe des objectifs de fiabilisation et d'agilité administratives, et plus généralement de fonctionnement optimal, sécurisé et expérimental de l'établissement, à travers notamment les actions suivantes :

- le lancement du processus de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), qui permettra de donner des marges de manœuvre supplémentaires à l'établissement en termes de recrutement ;
- la mise en place d'une gestion des ressources humaines appuyée sur les dispositifs de développement des compétences appliqués à tous et sur une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).

Par ailleurs, l'Enssib est actuellement équipée de logiciels et d'outils assez anciens et peu interconnectés au niveau du poste de travail (bureautique, messagerie, agenda, visio, gestion des documents, etc.). L'établissement va équiper l'ensemble des ordinateurs portables (usagers et personnels) avec l'environnement Office 365 afin de proposer un environnement de travail intégré et homogène. Des actions d'accompagnement du changement vont être nécessaires (formations, capsules vidéos, tutoriels, etc.).

De plus, l'environnement actuel de gestion électronique des documents (GED) étant obsolète et plus du tout adapté aux besoins de l'Enssib, la mise en place d'une nouvelle GED est envisagée, ainsi que la migration de notre système de messagerie et d'agenda.

Dans le même ordre d'idée, l'outil d'analyse décisionnelle (BI) présent dans nos abonnements Microsoft 365 pourra être déployé pour faciliter la production des indicateurs depuis notre entrepôt de données. En appui au pilotage et à l'aide à la décision, un système d'information décisionnel à la taille et à la mesure des besoins de l'établissement sera mis en service. La conception d'un entrepôt de données et d'outils permettant son exploitation sera envisagée afin de permettre l'historisation annuelle des indicateurs et des données pour pouvoir suivre leur évolution sur plusieurs années.

Par ailleurs, un poste dédié au suivi et à la gestion financière des marchés et contrats (relatifs au numérique, à la logistique ou la maintenance) pourrait être déployé pour optimiser cette gestion pluriannuelle.

Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des objectifs présentés dans le COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (inscrire la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Pilotage de l'offre de formation	
Développer des formations d'avenir en gouvernance des données	DP 2024
Recherche et innovation	
Renforcer la politique et les partenariats en matière de recherche	
Transition écologique et développement soutenable - TEDS	
Inscrire la trajectoire TEDS dans la durée	DP 2024
Bien-être des étudiants <i>(facultatif pour les COMP à procédure aménagée)</i>	
Pilotage <i>(facultatif pour les COMP à procédure aménagée)</i>	
Moderniser l'environnement numérique et le pilotage des ressources humaines	
Stratégie propre à l'établissement <i>(facultatif pour les COMP à procédure aménagée)</i>	

Fait à Paris, le

Le ministre de l'enseignement supérieur, de
la recherche et de l'espace

La directrice
de l'Ecole nationale supérieure des
sciences de l'information et des
bibliothèques

Monsieur Philippe BAPTISTE

**Madame Nathalie MARCEROU-
RAMEL**